

Guillaume FLAMERIE DE LACHAPELLE\*

## LA SOUFFRANCE PHYSIQUE CHEZ SÉNÈQUE

À propos de : J.-CHR. COURTIL, *Sapientia contemptrix doloris : Le corps souffrant dans l'œuvre philosophique de Sénèque*. - Bruxelles : Latomus, 2015. - 620 p. : bibliogr., index. - (Latomus, ISSN : 1378.8760 ; 351). - ISBN : 978.90.429.3281.4.

Dans tout pays, la recherche, qu'elle obéisse en cela à des tendances de fond ou à des facteurs plus conjecturaux, se concentre périodiquement autour de quelques thèmes-phares. En France, il n'est pas exagéré de parler, parmi d'autres, de deux grandes tendances des vingt dernières années en « langues et littératures de l'Antiquité », dans l'expansion la plus large que peuvent prendre ces termes : il s'agit en philologie, d'une part, de l'édition et la traduction de textes médicaux, particulièrement en grec, autour de Jacques Jouanna ; en histoire des idées, d'autre part, de l'attention portée à la philosophie romaine, qui a cessé d'être prise pour un démarquage maladroit et à visée plutôt ornementale de la pensée grecque, sous l'impulsion de Carlos Lévy notamment. L'ouvrage ici recensé se situe en quelque sorte au confluent de ces deux courants – d'un point de vue intellectuel, et non institutionnel, puisqu'il a été rédigé loin de l'université de Paris IV où enseignaient les deux savants précités.

Il est effectivement issu d'une thèse de doctorat, soutenue à l'université de Toulouse II en octobre 2013, sous la direction de Mireille Armisen-Marchetti, éminente spécialiste de Sénèque, de sa langue et de sa pensée. Partant du constat que la question du « corps souffrant » – qui est au fond en large part celle du *dolor* –, n'a pas été étudiée de façon approfondie pour ce qui concerne l'œuvre philosophique du Cordouan, Jean-Christophe Courtil se propose d'aborder

---

\* Institut Ausonius, Université Bordeaux Montaigne ; Guillaume.Flamerie-De-Lachapelle@u-bordeaux-montaigne.fr

le problème sous trois angles différents : **1)** définition du *dolor* et influence du contexte social, historique, littéraire et personnel sur son statut chez Sénèque ; **2)** dimension médicale sous-jacente à la représentation de la souffrance ; **3)** dimension philosophique. Les œuvres tragiques sont laissées de côté, ce qui est une sage décision, puisqu'un texte de « fiction » et un texte de « diction » ne sauraient être abordés de la même façon et que les dimensions déjà imposantes de ce volume auraient alors été tout à fait déraisonnables. En outre, comme le note l'auteur, et contrairement à une intuition erronée que chacun pourrait avoir, le terme *dolor* n'est pas moins employé, proportionnellement, dans les traités philosophiques que dans les tragédies.

Commençons par résumer la démarche suivie par J.-Chr. Courtil.

**1)** La caractérisation du *dolor*, qui doit servir de base à l'étude en entier, se heurte à plusieurs difficultés. D'abord, Sénèque ne livre pas de définition en bonne et due forme, comme il le fait pour d'autres notions ; ensuite, il peut être à la fois une sensation (en réaction à un *stimulus* extérieur) et une passion (décision aberrante de la raison) ; enfin, il recouvre le sémantisme de plusieurs mots grecs : ἄλγος, λύπη, ὀδύνη, πάθος et πόνος. Malgré ces obstacles, l'étude exhaustive des occurrences fournit quelques éléments intéressants, notamment le fait que si *dolor* est mentionné prioritairement dans un contexte pathologique, le sujet des tortures joue lui aussi un rôle important. Selon l'auteur, cette place dévolue au *dolor* reflète les conditions de vie des contemporains de Sénèque, à une époque où les antalgiques étaient très peu efficaces et les remèdes parfois plus douloureux que le mal. C'était aussi un temps où le spectacle de la souffrance était prisé du public de l'amphithéâtre et où les esclaves pouvaient se voir infliger mille tortures. D'un point de vue culturel, l'engouement pour la médecine aurait donc également été susceptible de nourrir l'intérêt de Sénèque. La violence politique dont ce dernier a lui-même été le spectateur depuis Caligula aurait aussi eu de l'influence, poussant le philosophe stoïcien à développer toute une réflexion sur l'usage politique et judiciaire de la souffrance physique. En outre, la souffrance est un motif littéraire puissant, ce qui amène J.-Chr. Courtil à dresser un catalogue minutieux de ses différents usages rhétoriques, notamment les catalogues, les *descriptions*, les apostrophes ou les *exempla*. Enfin, Sénèque était lui-même atteint de maux douloureux – et véritables, car il n'était pas un hypocondriaque comme on l'a quelquefois prétendu. À cet égard, l'auteur estime possible qu'il ait souffert de phtisie et d'asthme, mais non de goutte, ainsi qu'on l'a souvent pensé. En revanche, Sénèque a pu exagérer la gravité de certains symptômes pour se soustraire aux agissements des tyrans ou éviter de devenir leur complice. Quoi qu'il en soit, J.-Chr. Courtil reconnaît lui-même que ces facteurs extratextuels ne suffisent pas à rendre compte de l'abondance des références à la souffrance.

**2)** L'une des idées essentielles défendues par l'auteur est en effet que Sénèque, au rebours du tableau qui en est souvent dressé, avait un vif intérêt pour la médecine. Il finit par acquérir de réelles connaissances dans cet art, qu'il s'agisse de son histoire (elle aurait commencé par la science des herbes, vision influencée par la vision stoïcienne), de son lexique (l'enquête

confronte méthodiquement les emplois de Sénèque à ceux de Celse ou de Scribonius Largus<sup>1</sup> ; les cas où Sénèque néglige d'employer un terme technique sont expliqués par six facteurs différents [p. 231-234]) ou de sa pratique. L'étude des sources (p. 338-347), prudente, fait ressortir que si Sénèque a sans doute lu Hippocrate et Asclépiade, il subit surtout l'influence de Celse.

3) J.-Chr. Courtil commence par s'attacher au statut philosophique du *dolor*. La mise au point était nécessaire car le terme renvoie en fait à plusieurs catégories philosophiques bien distinctes dans le processus de formation des passions, si l'on adopte le point de vue du Portique :

- la sensation qui constitue en quelque sorte le stimulus de la passion ;
- l'émotion ;
- la passion proprement dite – ce dernier emploi de *dolor* étant très minoritaire chez Sénèque.

Par ailleurs, en tant qu'état de fait sur lequel le sujet n'a aucune prise, et qui n'a aucune influence sur la valeur morale de celui qui l'éprouve, le *dolor* est un indifférent, généralement rejetable dans la mesure où il ne favorise pas la conservation de soi. Cette position rebutait déjà maints penseurs dans l'Antiquité. C'est à plus forte raison le cas lorsque le *dolor* physique en vient à être assimilé, dans certaines circonstances, à un indifférent préférable, en ceci qu'il concourt à l'acquisition de la vertu. Sénèque pourtant, dans la lignée de l'Ancien Portique, et contrairement aux Mégariques par exemple, ne nie pas la réalité universelle de la douleur physique. Encore faut-il distinguer l'insensibilité – l'absence de sensation douloureuse, à laquelle même le Sage ne peut accéder – et l'impassibilité, c'est-à-dire l'absence d'égarement passionnel de la raison par suite de la douleur, que le Sage doit rechercher. L'existence de cette douleur physique est d'ailleurs nécessaire pour que la vertu ait un adversaire à surpasser. Conforme à l'ordre du monde, et parfois même signe d'élection divine, elle doit être prise en bonne part par le Sage. Pour surmonter cet obstacle – qui est en même temps une marche vers la vertu –, il existe diverses armes pratiques : le sujet doit garder son âme « en tension » ; pratiquer l'ascèse ; utiliser son imagination (en veillant bien sûr à ne pas se laisser submerger par l'angoisse) grâce à une anticipation raisonnable produite par les exercices spirituels, notamment la *praemeditatio mortis*, auxquels il s'astreindra ; mettre à profit les *exempla* du passé ou du présent. En dernier recours, le suicide sera, sous certaines conditions, une manière de triompher de la douleur.

L'ouvrage se conclut par différents appendices très utiles : liste raisonnée des tortures évoquées par Sénèque ; relevé des lésions traumatologiques non liées à la torture ; comparaison de la terminologie médicale chez Sénèque, Celse et Scribonius Largus ; occurrences du terme *dolor* selon l'étape du processus douloureux dans laquelle il se situe ; *index nominum* ; *index rerum* ; index des termes médicaux.

---

1. Évidemment, les aléas de la transmission nous permettent de connaître deux auteurs seulement, qui ne sont pas nécessairement représentatifs de l'ensemble de la médecine antique ; mais l'auteur se montre dans l'ensemble bien conscient de cette limite.

La tâche de l'auteur était particulièrement ardue, puisqu'il était confronté à trois continents immenses à parcourir : l'œuvre de Sénèque, la médecine antique et la tradition philosophique stoïcienne autour d'un problème nodal. Il a, de notre point de vue, surmonté la plupart des obstacles qui se dressaient face à lui et produit un ouvrage de très grande qualité. Celui-ci repose sur un dépouillement qui est le fruit d'un énorme travail. Il est servi en outre par un plan très clair, une approche humble et minutieuse du texte dans son ensemble – les traductions sont généralement personnelles<sup>2</sup> – et de nombreuses analyses de détail fort bien menées. L'ample bibliographie, qui comporte des travaux récents, souvent inexploités jusqu'alors (notamment des thèses inédites) et variés (droit, médecine, etc.), sans négliger aucune des langues scientifiques internationales, atteste bien le sérieux de J.-Chr. Courtil<sup>3</sup>. Ce dernier ne se limite nullement cependant à compiler les opinions antérieures : de nombreuses idées reçues sont battues en brèche, comme le prétendu combat de Sénèque contre les hellénismes (p. 243-249), qu'il emploie assez souvent, et évite seulement quand ils pourraient obscurcir le message philosophique qu'il entreprend de délivrer. Au-delà de la thèse même qu'il défend en général, et qui nous paraît tout à fait convaincante, l'auteur a amélioré la traduction de Sénèque dans des dizaines de passages techniques, auxquels il a prêté une attention bien supérieure à celle des différents collaborateurs de la « Collection des Universités de France ». Lorsque seront remplacés les volumes, bien souvent obsolètes<sup>4</sup>, de cette série, les traducteurs auront dans cet ouvrage un outil de tout premier ordre. C'est là un des principaux apports de l'auteur, et les lecteurs de Sénèque doivent lui en être très reconnaissants. Il nous semble du reste que cette deuxième partie, qui concerne les rapports de Sénèque à la médecine, plus largement que sa conception du *dolor*, est sans doute la plus neuve.

La première partie de la thèse, en effet, livre des développements biographiques très pertinents sur les pathologies dont Sénèque est affecté, mais donne parfois lieu à des catalogues qui auraient gagné à être abrégés, ou encore à des aperçus socio-historiques quelque peu schématiques. Il en va ainsi de la condition de l'esclave, dont les améliorations ne sont guère mentionnées (par ex. p. 42-43) : à ce propos, on aurait pu rappeler, à propos de

2. Généralement exactes et très proches du texte, au détriment parfois de l'élégance. Quelques imprécisions sont toutefois à signaler. Par ex. p. 32 et n. 135 : *manus* (« des bandes ») est omis ; p. 280, n. 2006 : *multa* n'est pas traduit et le deuxième *aliarum* doit se traduire par « d'autres » ; p. 388, n. 2578 : *audi* devrait se traduire par « Écoute » et non par « Écoutez » ; p. 430 et n. 279 : *iniuriae* désigne plutôt des « injustices » que des « injures » (ou alors au sens ancien de ce terme, aujourd'hui inusité) ; p. 479, n. 3008 : *Vides* est traduit comme un impératif ; p. 503 : *impressit* est traduit comme un présent.

3. Quelques incongruités, dues sans doute à des manipulations informatiques malheureuses : p. 568 : l'article sur « Sénèque et la peine de mort » est dû à J.-M. André, et non à R. Auguet ; p. 576 : l'article sur « Le roi et le tyran chez Sénèque » est dû à Ch. Favez, et non à E. Fantham ; p. 582 : il manque la pagination de l'article de Korfmacher (et aussi de Wolff p. 598). – Par ailleurs, l'ouvrage de ST. COSTA, « Quod olim fuerat ». La rappresentazione del passato in Seneca prosatore, Hildesheim-Zurich-New York 2013, paru trop tardivement pour que l'auteur ait pu en avoir connaissance, complètera utilement les pages consacrés à la décadence morale ou au suicide. – Enfin, certains travaux cités dans la bibliographie ne semblent pas avoir été utilisés : par ex. l'article de Heikinen à propos de Mucius Scaevola, qui aurait pu éclairer les p. 122-123 et 467-468.

4. La refonte a commencé avec le *De clementia* (FR. PRÉCHAC, 1921<sup>1</sup> ; FR.-R. CHAUMARTIN, 2005<sup>2</sup>).

l'épisode de Vedius Pollion (*Ir.*, III, 40, 2-4 ; *Clem.*, I, 18, 2), qu'Auguste agit sans doute là en vertu de son pouvoir censorial, ce qui implique que les châtiments excessifs appliqués au personnel servile sont contraires non à une disposition particulière, mais à la norme morale elle-même en vigueur<sup>5</sup>. De même les réformes législatives de Claude (*Suet.*, *Claud.*, 25, 2) marquent-elles une évolution positive. Mieux encore : en 61 ap. J.-C., la population s'émeut d'un châtimement collectif trop sévère frappant les esclaves du préfet de la Ville Pedanius Secundus (*Tac.*, *Ann.*, XIV, 42-45)<sup>6</sup>. Dans un ordre d'idées comparable, le rôle judiciaire accordé à l'empereur et au Sénat est perçu essentiellement comme un facteur de développement de l'arbitraire (p. 51), alors que c'est aussi la condition pour moduler les peines en matière criminelle, et donc autoriser l'équité et la clémence<sup>7</sup>. À cet égard, l'exploitation de la thèse de Ramsay MacMullen sur la « sauvagerie judiciaire » qui caractériserait les pratiques de répression pénale sous l'Empire<sup>8</sup>, supporte quelques nuances pour ce qui regarde l'époque de Claude et de Néron : concernant les hommes libres, par exemple, l'habitude progressivement adoptée de laisser au condamné le choix de sa propre mort (*liberum arbitrium mortis*) semble devoir constituer un puissant facteur amoindrissant le *dolor* physique de l'intéressé<sup>9</sup>.

À vrai dire, nous serions même tenté de hasarder l'hypothèse suivante : n'est-ce pas précisément parce que la cruauté comme source du *dolor* est devenue une forme d'anomalie dans la pratique quotidienne, plus encore que dans les époques antérieures, qu'elle a fini par donner lieu à une réflexion plus développée de la part de Sénèque et de ses contemporains, de la même façon par exemple qu'aujourd'hui la mort violente d'un enfant, infiniment plus rare qu'il y a cent cinquante ans, suscite une littérature bien plus abondante, en raison même de son caractère exceptionnel ? Il reste, certes, que les spectacles sanglants de l'arène se développent, et l'auteur a tout à fait raison de le souligner, mais il est remarquable qu'à tout prendre, Sénèque apparaisse comme heurté par les réactions indécentes des autres spectateurs plutôt que par les souffrances des malheureux qu'on expose à tous les regards<sup>10</sup>.

5. Voir notamment J. CHR. DUMONT, *Seruus. Rome et l'esclavage sous la République*, Rome 1987, p. 144-145.

6. Sur cet épisode, les remarques formulées par J. A. CROOK, « *Strictum et aequum*. Law in the Time of Nero », *IJ* 5, 1970, p. 357-368, demeurent très utiles.

7. Voir à ce sujet notamment M. T. GRIFFIN, *Seneca, a Philosopher in Politics*, Oxford 1976, p. 161-165 ; *EAD.*, « *Clementia* after Caesar : from Politics to Philosophy » dans FR. CAIRNS, E. FANTHAM edd., *Caesar against Liberty ? — Perspectives on his Autocracy*, Cambridge 2003, p. 175-177.

8. R. MACMULLEN, « Judicial savagery in Roman Empire », *Chiron* 16, 1986, p. 147-166.

9. Cf. par ex. R. A. BAUMAN, *Crime and Punishment in Ancient Rome*, Londres-New York 1996, p. 74-75.

10. Voir notamment Sen., *Ep.*, 7, 5 : « *Sed latrocinium fecit aliquis, occidit hominem* ». *Quid ergo ? Quia occidit, ille meruit ut hoc pateretur : tu quid meruisti miser, ut hoc spectes ?* (« Mais tel homme a commis des actes de brigandage, il a tué un homme ». Et alors ? Parce qu'il a tué, il a mérité de subir son châtimement : mais toi, mon pauvre ami, qu'as-tu fait pour mériter d'y assister ? »).

La partie consacrée à la rhétorique est construite de façon particulièrement rigoureuse. L'auteur pense, à la suite de plusieurs autres chercheurs, que Sénèque le Philosophe a suivi l'influence de son père le Rhéteur pour certaines scènes<sup>11</sup>. Il y aurait une forme de *retractatio* découlant d'un désir d'*aemulatio* dans le personnage qui, torturé, en vient à rire (*Epist.*, 78, 18-19) au lieu de simplement garder le silence comme la femme des *Controverses*, II, 5, 4 soumise à une série de tortures atroces. Cela est fort juste et nous amène à former deux remarques, qui sont d'ailleurs de nature, nous semble-t-il, à conforter le raisonnement de l'auteur :

Sénèque n'a pas non plus retenu l'idée d'un supplicé agressif en actes ou en paroles<sup>12</sup> : peut-être ce choix est-il dû au désir de montrer plus clairement la nécessité du consentement, le récit d'une forme de rébellion rendant la démonstration moins claire aux yeux du *proficiens*.

Au-delà de la routine rhétorique, Sénèque avait probablement connaissance de toute une tradition doxographique rapportant les morts héroïques de certains philosophes illustres, tel Zénon d'Élée. Il est significatif qu'il ait privilégié d'autres types d'*exempla*, plus proches de l'histoire nationale : sans doute y a-t-il là aussi, comme le suggère judicieusement l'auteur à plusieurs reprises, une volonté de s'adapter aux valeurs et aux centres d'intérêt des destinataires de ses ouvrages.

La troisième partie, enfin, vient confirmer la vision dominante qu'on a aujourd'hui de Sénèque, plutôt que la modifier. Il n'en reste pas moins qu'elle a des mérites incontestables, notamment la solidité de son approche. Celle-ci prohibait en elle-même la recherche forcenée – et inepte – de la nouveauté qui tente malheureusement de temps à autres certains spécialistes de Sénèque. Confirmant que le Cordouan s'inscrit, en règle générale, dans une orthodoxie stoïcienne, moyennant quelques inflexions, notamment sous l'influence de Posidonius, ce volet consacre ainsi quelques pages particulièrement bienvenues à Sénèque comme *exemplum* (p. 469-471). L'auteur, nous semble-t-il, aurait parfois pu pousser plus loin encore sa réflexion sur l'écart entre la tradition philosophique ou nationale antérieure et certains passages du *corpus* philosophique. Nous n'en prendrons qu'un exemple, à propos des p. 398-399, qui portent sur la gloire. J.-Chr. Courtil défend à fort juste titre l'idée que la mise en valeur de la gloire, plutôt insolite pour un stoïcien, découle en partie de la visée parénétiq ue de Sénèque, qui cherche à convaincre des *proficientes* très attentifs à l'image qu'ils donnent d'eux-mêmes. Cependant, il aurait été intéressant d'évoquer en contre-point la figure exceptionnellement négative de Mucius Scaevola au début du *De clementia* (I, 3, 5)<sup>13</sup> :

11. La thèse est plausible, mais certains arguments avancés par l'auteur paraissent contestables : ainsi p. 83-84, le constat que trois quarts des verbes décrivant une action violente chez Sénèque sont aussi présents chez Sénèque le Rhéteur ou le pseudo-Quintilien n'a pas de valeur en soi. Il en aurait une à condition d'établir que cela n'est pas le cas chez d'autres auteurs : faute de quoi, le lecteur est amené à considérer que la récurrence de ces verbes, d'emploi courant, relève d'une simple pratique de langage commune à tous les locuteurs.

12. Dont on trouve des exemples notamment dans Val. Max., III, 3, *ext.* 3-4 : morsure de l'oreille du tyran, insultes, etc.

13. J.-Chr. Courtil ne signale pas ce passage dans son relevé des allusions au personnage chez Sénèque (p. 122, n. 711) ; il est vrai que Sénèque ne le cite pas nommément.

... cum ille imperavit, siue avarus dominus est, mare lucri causa scrutamur, siue ambitiosus, iam dudum dextram flammis obiecimur...

« ... lorsque [l'âme] a donné son ordre, si elle est un maître cupide, nous sillonnons les mers pour faire du profit, si elle a soif de gloire, nous avons, depuis longtemps déjà, livré notre main droite aux flammes... ».

À l'instar de ces hommes avides d'argent qui obéissent à leur cupidité quand ils parcourent les mers, Mucius est dépeint comme un être surtout guidé par le désir de gloire quand il place sa main dans le foyer ardent sous les yeux de Porsenna. Aussi son triomphe sur la douleur est-il regardé en mauvaise part : cet acte extérieurement vertueux procède en réalité d'un mobile plutôt vain. N'y a-t-il pas là, encore une fois, une adaptation de Sénèque à son public, mais, cette fois-ci, en dépréciant le mépris de la souffrance physique et la gloire qui devrait s'y attacher ? Car c'est à l'empereur que le traité est adressé. Afin de complaire au voluptueux Néron, n'était-il pas bon, au début de ce discours, de critiquer un acte bravache<sup>14</sup> ? On le voit, il s'agissait ici pour nous de donner un nouvel argument en faveur de la vision d'ensemble développée par J.-Chr. Courtil, plutôt que de la remettre en cause.

Enfin l'influence de Cicéron (notamment des *Tusculanes*), alléguée à plusieurs reprises par l'auteur, est certes envisageable, mais il nous semble que l'on a perdu trop d'ouvrages qui auraient pu tenir lieu de source commune aux deux philosophes, ou d'intermédiaires entre l'un et l'autre, pour être catégorique. Les reproches qu'on trouve formulés chez Cicéron contre le Portique étaient sans doute largement partagés, y compris même à l'époque du Cordouan, et relevaient en partie d'une doxographie.

Un compte rendu serait-il complet sans quelques remarques formelles ? Signalons, donc, pour satisfaire à la coutume, des coquilles, peut-être moins rares qu'on aurait pu l'espérer<sup>15</sup> ; s'y ajoutent quelques impropriétés<sup>16</sup>, des références inexactes<sup>17</sup> ou périmées<sup>18</sup>, ainsi que des notes

14. Voir en particulier les remarques de E. MALASPINA, « *L'ambitio*, Mucio Scevola ed una presunta *deutio* : una *crux* nel *De clementia* (I, 3, 5) », *Quaderni del dipartimento di filologia, linguistica e tradizione classica* « *Augusto Rostagni* » 14, 2000, p. 181-189, et une tentative d'explication en fonction du destinataire [Néron] à la p. 186.

15. En français : p. 387, n. 2574 : « la sage » ; p. 425, n. 2754 : « aux être » ; n. 2755 : « les choses que les philosophes anciens ont appelé... » ; allemand : p. 56, lire : *Fürstenspiegel* ; latin : p. 298, n. 2122 : lire *corrupta* (et non *corrupti*) ; p. 387, n. 2574 : lire *ignibus* (et non *ingnibus*) ; p. 420 : *refugere* (et non *refugire*) ; p. 431, n. 2788 : *uir bonus* (et non *bonis*) ; en grec : p. 294, n. 2102 : lire *ἐαυτῶ*, etc.

16. P. 99 : emploi transitif du verbe « débiter » ; p. 128 : « ce sont surtout les commentateurs modernes qui ont le plus... » ; p. 149 : « poser problème » (au lieu de : « poser un problème ») ; p. 277 : « trop excessive » ; p. 266, n. 1914 : emploi de « initier » au sens de « introduire ».

17. Par ex. p. 28, n. 93 : lire *Ir.* (et non *Clem.*), III, 19. Par ailleurs, plusieurs renvois internes sont erronés.

18. P. 124, n. 720 : référence à Florus reposant sur l'idée depuis longtemps abandonnée que son ouvrage était structuré en quatre livres ; p. 173, n. 990 : renvoi à une comédie de Plaute d'après le découpage en actes et en scènes. D'une façon générale, il existe divers flottements sur l'emploi des chiffres romains ou arabes, sur le renvoi au double système de numérotation (ou non) pour Pline l'Ancien, etc.

parfois répétitives<sup>19</sup>, qu'une ou deux relectures attentives auraient éliminées – et c'est peut-être Latomus plutôt que l'auteur qu'il faudrait ici blâmer. Quoiqu'il en soit, l'ampleur du travail rend bien excusables ces errements véniels qui, empressons-nous de le dire, n'empêchent jamais la démonstration d'être toujours fort claire et parfaitement intelligible pour le lecteur, tout en recelant des trouvailles d'expression particulièrement heureuses et appelées à faire date (par exemple l'« algodicée »).

En bref, voilà un ouvrage qui fait honneur à son auteur, désormais maître de conférences dans son université de soutenance, et à l'« école » toulousaine qui accueille et forme maints spécialistes de la philosophie et du théâtre de Sénèque.

---

19. Parfois même deux notes successives : 2896 et 2897 ; 2979 et 2980 par ex.